Envoyé en préfecture le 09/07/2026
Reçu en préfecture le 09/07/2026
Publié le
ID : 029-212902944-20260707-2026_48-DE

Mairie de Le Tréhou
Ti-kêr An Treoù-Leon

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LE TREHOU

Séance du 7 juillet 2026

Nombre de membres			
En exercice	**Présents**	**Pouvoir**	**Ayant pris part au vote**
15	14	1	15

Date de convocation
03/07/2026
Date d'affichage
09/07/2026

L'an 2026, le 7 juillet à 20h00, le Conseil Municipal de la Commune de LE TREHOU, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie sous la présidence de Monsieur CANN Joël, Maire.

Présents : CANN Joël, MILIN Emma, LE BOT Fanny, MAZO Isabelle, VAILLANT Nadia, DELAUNAY René, DE FONSECA Stéphanie, FAVRE-TEMPLE Jessica, KEROAS Jean Marie, SANQUER Fabien, TOBIE Guillaume, CHATELAIN Morgane-Katell, PITON Benoît, BERDER Patrice
Absents :
Absents excusés :
Excusé(s) ayant donné procuration : AUVRET Stéphane (pouvoir à Fanny LE BOT)
A été nommé(e) secrétaire : CHATELAIN Morgane-Katell

2026_48 Tarifs cantine 2026-2027

Face à l'évolution de l'inflation, Monsieur le Maire propose de revaloriser les tarifs de restauration scolaire.
Leur révision s'appliquera à compter du 1er septembre 2026.

Le service de restauration scolaire comprend la fourniture des repas mais également les charges suivantes : personnel de service, d'encadrement, administratif, d'entretiens des locaux et charges associées (eau, électricité, analyses bactériologiques).

ANNEES SCOLAIRES	VARIATION N-1	REPAS REGULIER	ABSENCE NON JUSTIFIEE	INSCRIPTION TARDIVE	ADULTE	ENFANTS EXTERIEURS	REPAS FOURNI PAI (50% prix repas)	AUGMENTATION MOYENNE AN / ENF
2025/2026	2,50%	4,00 €	7.50 €	6 €	7,50 €	7,50 €	2,00 €	11,52 €
2026/2027	**1 %**	**4.05 €**	**7.50 €**	**6 €**	**7.50 €**	**7.50 €**	**2.03 €**	**6.90 €**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

-APPROUVE cette évolution tarifaire.

Extrait conforme au registre,

La secrétaire de séance
CHATELAIN Morgane-Katell

Le Maire
Joël CANN